

[Text]

The army's mission is to provide operationally ready land forces to meet Canada's defence commitments. These commitments flow from the four major roles assigned to the Canadian forces in the 1971 white paper and are shown in this slide: National security; defence of North America in conjunction with our United States allies, fulfilling our commitments to the North Atlantic Alliance; and, contributing to international stability by providing support to the United Nations peacekeeping operations.

The first task, national security, calls for army resources in defence of Canada operations involving control, surveillance and internal security all principal peacetime activities. In addition, there are numerous assistance operations and the provision of services to federal and provincial agencies. The control and surveillance aspect of the national security task requires a physical presence in the far north and other remote areas. In the last few years, troops of various numbers have conducted exercises in the northern Arctic location shown by the dots on this slide.

Mobile Command is capable of reacting to a threat anywhere in Canada. Depending on the situation we could use any element of the command, but primary responsibility currently rests with the Special Service Force based at Petawawa. The Special Service Force's organic airborne regiment also allows the formation to react quickly and to deploy to any area in Canada. Particular emphasis is placed on the worst case scenario of operations in the remote Arctic regions. The internal security aspect of this first task requires troops for the aid of the civil operations and for assistance to other federal agencies. Occasionally, we are required to assist in the security of federal penitentiaries.

Assistance operations cover a wide range of activities. The following examples illustrate the scope involved.

For internal security and assistance operations, Mobile Command is capable of providing troops to the six Canadian forces regions illustrated on the slide: Pacific, Northern, Prairie, Central, Eastern and Atlantic. Note that command of the forces would be given to other regional commanders. For example, commander of Air Command for the prairies, with the exception of the case of the eastern region, the province of Quebec. The commander of Mobile Command is currently the commander of the Eastern region—double hatted. Proposals exist to change the command structure for regional operations to give Mobile Command full responsibility for this activity across the whole of the country.

Our second task is the defence of North America in conjunction with the United States under the Canada-United States Basic Security Plan. Mobile Command is committed to

[Traduction]

relèvent également du Commandement des forces mobiles, par l'intermédiaire du 10^e GAT.

L'armée a pour mission de fournir des troupes terrestres prêtes à intervenir pour honorer les engagements du Canada en matière de défense. Ces engagements découlent des quatre grands rôles confiés aux Forces armées canadiennes dans le Livre blanc de 1971 et qui sont indiqués sur cette diapositive: assurer la sécurité nationale, assurer la défense de l'Amérique du Nord de concert avec nos alliés des États-Unis, honorer nos engagements à l'égard de l'Alliance de l'Atlantique Nord et contribuer à la stabilité internationale en participant aux opérations des troupes de maintien de la paix des Nations Unies.

La première tâche, qui est d'assurer la sécurité nationale, consiste à affecter les Forces armées aux opérations de défense du Canada c'est-à-dire les opérations de contrôle, de surveillance et de sécurité interne; elles font partie des principales activités du temps de paix. En outre, l'armée participe à de nombreuses opérations d'aide et prête ses services aux organismes fédéraux et provinciaux. Les opérations de contrôle et de surveillance exigent la présence de l'armée dans le grand Nord et dans d'autres régions éloignées. Ces dernières années, des troupes en nombre variable ont participé à des exercices dans la région de l'Arctique, qui est délimitée par des pointillés sur cette diapositive.

Le Commandement des forces mobiles est en mesure de contrer une menace partout au Canada. Selon les circonstances, nous pourrions utiliser n'importe quel élément des forces mobiles, mais à l'heure actuelle, la responsabilité dans ce domaine incombe surtout à la Force d'opérations spéciales basée à Petawawa. Le régiment aéroporté qui en fait partie intégrante permet également à cette dernière de réagir promptement et de se déployer dans n'importe quelle région du pays. Nous insistons plus particulièrement sur la préparation des troupes à la pire éventualité dans les régions éloignées de l'Arctique. L'élément «sécurité interne» de cette première tâche exige des troupes qu'elles participent aux opérations de secours civiles et qu'elles aident d'autres organismes fédéraux. Parfois, on nous demande d'aider à assurer la sécurité dans les pénitenciers fédéraux.

Les opérations d'aide comprennent une foule d'activités dont les exemples suivants traduisent bien la variété.

Dans le cadre de ses opérations de sécurité interne et d'aide, le Commandement des forces mobiles peut envoyer des troupes dans les six régions indiquées sur cette diapositive: le Pacifique, le Nord, les Prairies, le Centre, l'Est et l'Atlantique. Il est à noter que le commandement des troupes serait confié à d'autres commandants de région, par exemple, le Commandant de la région aérienne des Prairies, à l'exception de la région de l'Est, c'est-à-dire la province de Québec. L'actuel chef du Commandement des forces mobiles commande la région de l'Est; il cumule donc deux fonctions. Un projet est actuellement à l'étude qui vise à modifier la structure du commandement des opérations régionales et à confier toutes les opérations dans l'ensemble du pays au Commandement des forces mobiles.

Notre deuxième tâche consiste à défendre l'Amérique du Nord de concert avec nos alliés des États-Unis dans le cadre du Plan de sécurité de base canada-américain. Le Commande-